

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Patrick Lussi*

*Date de dépôt : 4 avril 2012*

## **Interpellation urgente écrite**

**« Projet Maghreb » : pourquoi est-on allé chercher une ONG italienne ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La cheffe du département de la sécurité, de la police et de l'environnement a récemment exposé dans *le Matin* son intention d'octroyer une aide au retour de 4 000 F aux délinquants multirécidivistes qui empoisonnent la vie des Genevois. La conseillère d'Etat en charge du département précité a expliqué que 1 000 F seraient remis en mains propres à la personne à l'aéroport et que 3 000 F seraient versés à une organisation non gouvernementale (ci-après : ONG) italienne, chargée de réinsérer professionnellement ces malfrats. Il a été précisé que le financement de ces généreuses mesures serait à la charge du fonds drogue.

Curieusement, alors que Genève regorge d'ONG reconnues pour leur efficacité, le choix s'est porté sur une association ayant son siège en Italie, le CISP « Comitato internazionale per lo sviluppo dei popoli ». Ayant son siège à l'étranger, l'association n'est pas certifiée par la fondation ZEWOW, gage de transparence. Les informations disponibles quant aux activités de l'ONG CISP sur son propre site internet sont lacunaires et obsolètes. Enfin, aucun rapport annuel d'activité n'est disponible.

Dans ce contexte, il peut être émis des doutes quant à la pertinence du choix de cette association.

Ma question est la suivante :

**Pourquoi le Conseil d'Etat est- il allé chercher une ONG italienne méconnue et incontrôlable, alors que Genève est le siège de nombreuses ONG ?**

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.